

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2024

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	X		
BORDES	Didier	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DELORT	Yves	X		
DENIS	Alice	X		
ESTAQUE	Julien	X		
FERT	Jocelyne	X		
JONIS	Valérie		X	Procuration à Jocelyne FERT
MARTINEZ	Éric		X	Procuration à Laurent Bonzom
MARTY	Christelle	X		
VERGE	Francis	X		

Approbation du CR précédent

Le précédent compte rendu du 27 août a été adressé avec la convocation. Éric Martinez était secrétaire.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérations

Annule et Remplace - Biens sans maitre

Il convient de prendre une nouvelle délibération pour la vente de parcelle communale à Yvette Laffont. En effet l'ancienne parcelle bien sans maitre B1347 et la parcelle communale B1349 ont été utilisées pour régulariser l'emprise de la voirie communale (délibération du 29 octobre 2013). La commune peut donc uniquement vendre la parcelle B 1348 à Mme Laffont en biens propres.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Voirie sous mandat 2025

Le marché pour la voirie sous mandat est reconduit une fois et pour une année. Pour information, ce dernier court jusqu'en 2025, ce sera donc la dernière campagne prise en compte dans le cadre de ce contrat. Ce marché permet de faire réaliser des travaux de voirie en bénéficiant de tarifs négociés et les Services Techniques de la Communauté de Communes assurent :

- la réalisation et le suivi du dossier de demande de DETR jusqu'au dépôt,
- la visite des sites avec les entreprises en vue de l'élaboration des devis,
- le suivi et la réception des travaux.

Madame le maire propose de réaliser un reprofilage ainsi qu'un revêtement tricouche sur le chemin de Trèspouech, les gros travaux du château étant terminés. Il y a environ 400m de route.

Les routes de Bouch sont abimées, mais si le SDE doit intervenir à moyen terme, ce serait dommage de les refaire.

Le point à temps manuel réalisé par l'employé communal donne toute satisfaction et limite l'intervention d'une entreprise.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Et autorisent Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Subventions : demande Pamiers, voyage Sénégal

Lors du précédent conseil, une demande de subvention faite par l'association appaméenne « Ball Togo » avait été discuté sans prise de décision, dans l'attente de renseignements complémentaires sur le projet.

Une autre demande de subvention a été déposée pour un projet de voyage au Sénégal de 14 jeunes ariégeois, élaboré par « 117 Animation » et soutenu par le PNR.

N'ayant pas encore d'informations suffisantes sur ces voyages, Madame le maire propose d'attendre le prochain

conseil.

Une sollicitation de dernière minute est arrivée pour subventionner le festival un « R » d'avenir, organisé par le réseau des ressourceries de l'Ariège le 16 novembre à La Bastide de Sérou. (Consommation Responsable, Réduction des déchets, lutte contre le Réchauffement climatique...)

Les conseillers décident de donner 100€ pour le festival des ressourceries et, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Inscription du Ratabou au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)

Le département a envoyé un courrier pour inscrire le chemin de randonnée le Ratabou au PDIPR. En effet ce plan est en cours de réactualisation en Ariège. Toutes les démarches avaient été faites et l'information était connue et transmise via la CCCP. Madame le maire propose de délibérer pour inscrire ce chemin au PDIPR.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Informations

Aménagement de la place

Le cabinet Ginjaume a modifié son diagnostic, à la suite des remarques de la réunion de cet été, en y ajoutant le lavoir, le parc et l'église et en y modifiant la place de l'Ormeau ainsi qu'en y détaillant les estimations.

Les décisions sont à prendre rapidement, afin de déposer des dossiers de demande de subvention en fin d'année. (Fond vert, DETR, FDAL). Ou pas compte tenu de l'énormité du projet.

Le dossier sera envoyé aux conseillers par We-transfert pour choisir ce qui peut être fait en priorité comme par exemple l'entrée du village au niveau du lavoir. Une haie pourrait être plantée le long de chez les Estaque.

Enquête publique PNR

La Charte 2025-2040 du PNR a été validée par l'Autorité environnementale, et est maintenant soumise à enquête publique du lundi 14 octobre au dimanche 24 novembre 2024. Une réunion publique d'information et d'échange est organisée le vendredi 25 octobre et des permanences sont proposées dans plusieurs mairies (Saint Girons, Le Mas d'Azil...)

Panneau Pocket

La commune est maintenant sur Panneau Pocket, tel que délibéré à la précédente réunion. Le flyer a été distribué avec un courrier de la mairie à plusieurs habitants. Il y a 26 abonnés pour l'instant sur la commune.

Objectif : finir de distribuer dans un bref délai.

Défense contre l'incendie – Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde a été rédigé en 2012, mais jamais remis en préfecture et donc non validé. Il faut le reprendre l'ancien PCS et constituer un comité de pilotage avec un chef de projet.

Il doit être finalisé et transmis en préfecture avant le 6 mars 2025.

Une délibération sera prise au prochain conseil si le travail est suffisamment avancé.

L'outil Panneau Pocket sera particulièrement pertinent en cas d'activation du PCS.

Arrêt du réseau téléphonique cuivre

Orange a fait une réunion du 12 septembre à Palétès sur la fin du réseau cuivre avec Orange et le conseil départemental. Les opérateurs ont mission d'informer leurs clients et de les inciter à migrer. Mais les mairies peuvent aider. La fermeture nationale est prévue en janvier 2030. Il ne devra plus y avoir aucun client à cette date.

La commune est dans le lot 4 : fermeture du cuivre pour le 31 janvier 2026 cela signifie qu'il ne sera plus possible de prendre un abonnement sans la fibre, en cas de déménagement par exemple.

(Lot 4= 80 communes sur Couserans + 3 autres EPCI. 95% de déploiement. Cuivre <40%. 3 opérateurs.)

Janvier 2028 : tous les abonnés devront avoir migrés. Les abonnés auront une même offre au même tarif, mais il faut amener la fibre et mettre une box "bridée" avec seulement accès au téléphone.

Objectif : convaincre les abonnés cuivre de passer à la fibre rapidement. Ceux qui attendront le dernier moment risquent de ne pas pouvoir être raccordés à temps.

Rapport d'activité CCCP

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées et fait circuler un exemplaire papier. Elle leur propose de répondre à leurs questions et de transmettre l'intégralité du document par mail à ceux qui le souhaitent.

Date repas des aînés

26 janvier.

Messe à 11 heures

La séance est levée à 23h00